

lui dire qu'ils vont rescinder le décret du conseil par lequel cette propriété est expropriée, et qu'ils vont examiner de nouveau la question et laisser la paix à ces gens et ne toucheront pas à leurs droits de propriété. Le droit de propriété est un des droits fondamentaux de notre pays.

Je suis heureux de voir que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales écoute ce débat, car j'ai eu de l'expérience relativement à son ministère à cet égard. Par conséquent, je pourrais peut-être faire ici d'une pierre deux coups.

Nous connaissons trop bien le genre de négociations équitables qui ont lieu avec les ministères ou par l'entremise des ministres, de sorte que le ministre devrait nous expliquer ce qu'il entend par négociations. Est-il disposé à retourner au cabinet et à recommander l'annulation de ce décret du conseil? Est-il disposé à dire aux propriétaires traditionnels: «Je vais vous laisser là et j'irai ailleurs poursuivre cette entreprise, sans nuire aux droits de propriété»? Avant l'adoption de ce crédit, nous voulons que le ministre indique exactement ce qu'il veut dire.

[Français]

• (9.00 p.m.)

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur le président, je pense que l'honorable député de Bow-River (M. Woolliams) comprendra exactement ce que je veux dire en lisant dans le compte rendu officiel la déclaration que j'ai faite, et que je vais répéter.

J'ai dit que j'étais prêt à négocier de nouveau avec les gens intéressés. Est-ce que je suis persuadé, moi, puisque je n'ai pas entendu parler de ces gens-là depuis le début de ma correspondance avec eux, est-ce que je suis sûr, en fait, malgré l'article de journal, qu'ils désirent encore rester chez eux dans la zone de ces expropriations? Je n'en suis pas convaincu. Je dis que je suis prêt à entrer en pourparlers avec eux et demander exactement quels sont leurs désirs; je suis prêt à les traiter équitablement. Je ne pense pas qu'on puisse en demander davantage.

[Traduction]

**M. Woolliams:** Le ministre veut-il dire par là que s'il envoie un ambassadeur—c'est ainsi que je l'appelle—voir si les personnes en cause désirent rester là où elles sont et que ces gens disent à cet ambassadeur, qui est un agent du ministre: «Nous voulons garder nos foyers traditionnels», il agréera cette demande? C'est toute ma question. Cessons de ménager les mots. Allons au fond des choses.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est précisément cela.

[Français]

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur le président, quand je dis que je ferai tout en mon pouvoir, à mon avis, on ne peut pas m'en demander davantage. C'est ça que je m'engage à faire.

[Traduction]

**M. Woolliams:** Monsieur le président, je ne mets pas en doute l'intégrité du ministre. Il fera tout son possible, mais «possible» est peut-être exactement ce qui est arrivé à bien d'autres Canadiens dans des causes d'expropriation. Si le ministre et le ministre associé veulent réellement agir comme il convient, par suite des demandes formulées par des députés de ce côté-ci de la Chambre—parce que c'est une question importante soulevée par d'autres députés d'autres partis—ils doivent se rendre compte que, s'ils envoient ce genre d'ambassadeur et que celui-ci constate que les personnes en cause veulent rester où elles sont, alors le ministre devrait rescinder le décret du conseil et entamer des actions en vue de l'expropriation. Quand le ministre pourra nous donner cette assurance, alors je pense que nous serions disposés à y consentir.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Cela ne semble pas lui convenir.

**M. McCleave:** Le ministre associé nous dira-t-il si les 25 familles font front commun contre le ministère ou si certaines d'entre elles sont prêtes à accepter un compromis ou à négocier?

[Français]

**L'hon. M. Cadieux:** En tant que je me souviens, monsieur le président, on m'excusera justement parce que je n'ai pas le dossier devant moi; toutes les personnes concernées n'ont pas signé la requête. J'ai l'impression que cela est peut-être dû aux arrangements projetés entre le ministère de la Défense nationale et eux.

[Traduction]

**M. Schreyer:** Le ministre nous dira-t-il si, à sa connaissance, les intéressés ont été mis au courant de la date d'évaluation?

[Français]

**L'hon. M. Cadieux:** Mon souvenir, c'est qu'il n'y a pas eu de date de donnée pour quitter les lieux. Au contraire, on leur a laissé entendre que l'installation de cette base agrandie prendrait probablement plusieurs années.